

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 6 (1868)
Heft: 13

Artikel: Nouvelle lampe de sûreté
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179867>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et n'auriez-vous, ce soir, quitté votre demeure
 Que pour vous divertir et pour abrégier l'heure?...
 Oh ! non, il n'en est rien : guidant ici vos pas,
 La douce charité vous a dit, n'est-ce pas ?
 Qu'il faut à tout malheur un regard sympathique :
 Oui, tournez vos regards vers le nord de l'Afrique!...

Vous dont les prés, les champs vont germer et verdier,
 Qui verrez ce beau lac à vos yeux resplendir
 Et refléter bientôt la riante parure
 Des dons toujours nouveaux d'une riche nature,
 Vous savez que là-bas, des fléaux destructeurs
 Ont ravagé le sol et fait couler des pleurs :
 Vous savez qu'on y souffre et qu'on vous tend la main,
 Qu'on appelle et gémit;... vous savez que la faim,
 L'impérieuse faim dont la voix est terrible
 Y poursuit son chemin, persistante, impassible,
 Qu'elle y blémit les fronts, se peint sur tous les traits,
 Que la vie, où nous tous trouvons quelques attraits,
 N'est pour ces pauvres gens qu'une longue agonie !

Je ne vous dirai point cette scène inouïe
 Où l'on voit une mère, au pied d'un vieux grabat,
 Pleurer sur ses enfants que la faiblesse abat,
 Sans force et sans secours, dans sa triste demeure,
 Pour combattre le mal qui s'accroît d'heure en heure.
 Accroupis sous la faim, on les entend gémir,
 Ces malheureux enfants : tous les trois vont mourir!...

Et que fait cette femme en ce moment suprême?...
 Oh ! martyre de mère, oh ! sacrifice extrême!..
 Pour les sauver, il faut quelque aliment.
 Elle lutte, elle hésite, et, folle en son tourment,
 Immole l'un d'entr'eux!... Faut-il donc que j'achève?...
 Sur ce récit navrant, hâtons-nous, faisons trêve....

Mais je vous le demande à vous tous, aux parents,
 Qui mettent leur espoir, leur joie en leurs enfants :
 S'il survenait un temps, une épreuve funeste
 Qui fit sentir à tous la justice céleste,
 Qui vous privât de tout, oui, même de ce pain
 Que vos petits enfants demanderaient en vain,
 Que feriez-vous?... En proie au fléau redoutable,
 Vous chercheriez partout une main secourable,
 Vous pousseriez ce cri de profonde douleur
 Que l'Arabe, en ce jour, adresse à votre cœur!...

Eh bien montrez, montrez à ces fils du prophète,
 Qu'à pratiquer le bien votre âme est toujours prête;
 De la chrétienne loi, montrez-leur la beauté :
 Tolérance et pardon ; amour et charité !
 Apportez votre obole à cette œuvre bénie,
 Donnez au malheureux, secourez l'Algérie !

26 mars 1868.

L. M.

Nouvelle lampe de sûreté.

Cette lampe, destinée à être employée dans les magasins d'huile de pétrole, éther, alcool et autres matières volatiles dont la vapeur est inflammable, a pour inventeur M. Boulanger, ferblantier, à Paris. Elle vient d'être l'objet d'un rapport de M. Clerget à la Société française d'encouragement. Voici l'analyse de ce rapport.

M. Clerget rappelle les principes sur lesquels est fondée la construction de la lampe de sûreté inventée par Davy ; il signale les inconvénients que présentait la construction primitive de cet appareil, qui donnait trop peu de lumière, et où l'ouvrier pouvait aisément mettre la toile métallique en contact avec la flamme, après avoir fait connaître le nombre

croissant d'explosions fatales qui ont eu lieu en cinq ans, de 1850 à 1855, dans les mines d'Angleterre ; il indique les essais faits en Angleterre pour la perfectionner. Il donne ensuite une description de la lampe Morisson, qui paraît être considérée, à présent, comme la meilleure lampe de sûreté.

La lampe proposée par M. Boulanger pour les usages domestiques et industriels est une simplification de cette lampe Morisson, en tenant compte des circonstances spéciales dans lesquelles elle doit être employée. Elle se compose d'une petite lampe ordinaire sur laquelle est fixé, par un mouvement de baïonnette, un appareil de sûreté formé : 1° dans le bas, d'une étroite couronne en fer-blanc percée de trous garnis de toile métallique pour fournir à la flamme un courant d'air convenable ; 2° d'une couronne en verre épais donnant toute la lumière nécessaire ; 3° d'un cylindre ou chapeau en toile métallique de même diamètre que la couronne en verre et faite avec un tissu dont les fils et les mailles sont conformes aux principes adoptés par Davy. Cette lampe, qui peut être portée aisément, accrochée à un clou ou posée avec stabilité comme une lanterne ordinaire, ne coûte que le quart du prix d'une lampe Morisson, est un bon préservatif contre les accidents qui pourraient résulter des vapeurs d'éther, de pétrole, d'huiles de chiste, d'alcool ou autres liquides dont les émanations sont facilement inflammables et qui sont maintenant dans les magasins d'un grand nombre d'industriels et de commerçants. Le comité des arts économiques propose donc de remercier M. Boulanger de la communication qu'il a faite à la société et d'insérer le rapport dans le *Bulletin* avec une figure de la lampe proposée.

Lorsque, en automne 1812, l'armée française se trouvait en face des Russes, il arrivait assez souvent que dans les rares loisirs que leur laissait le service, quelques officiers aimassent à se livrer au plaisir de la chasse. Un jour, l'un d'eux, demandant à son colonel une permission, pour se livrer à son exercice favori, reçut cette réponse : Oui, mais souvenez-vous que nous sommes en présence de l'ennemi. Si vous ne reparaissez pas, vous serez fusillé comme déserteur.

Un de nos amis de la Suisse allemande, qui écrit le français comme il le parle et s'amuse à composer des charades, nous faisait lire celle-ci, inscrite sur son calepin :

Mon *bremier*, il a des dents ;

Mon *segond*, il a des dents ;

Mon *troisième*, il a encore des dents ;

Mon *tout*, il n'a pas de dents, mais il dévore plus que les autres.

Et comme nous cherchions à deviner le mot sans pouvoir le trouver, notre ami s'écria :

— Rien de plus facile. C'est *Chalousie* (jalousie) *chat-loup-scie* !

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.